

## **Péréquation: le grand écart des candidats**

Les intérêts de sa région ne correspondent pas toujours à ceux de son canton. C'est notamment vrai concernant la péréquation, surtout lorsque l'on représente le district de Nyon. Tour d'horizon de différentes têtes de liste sur la question.

### **Péréquation, taux unique et SOS Communes, de quoi parle-t-on?**

Mieux répartir les richesses entre les communes, diminuer les écarts entre les taux d'imposition communaux et définir les montants qui partiront au canton comme participation de la facture sociale; la péréquation prend beaucoup de place dans les finances des villes et villages vaudois, surtout pour celles et ceux dits à fortes capacités contributives. Pour faire simple, plus une commune dispose de rentrées fiscales importantes et moins elle compte d'habitants, plus la somme qui sera reversée à la solidarité intercommunale et à la facture sociale sera proportionnellement importante.

En résumé, un petit village avec des gros contribuables sera lourdement ponctionné. Trop, selon certains. C'est là qu'intervient l'initiative «SOS Communes» qui demande que l'intégralité de la facture sociale soit reprise par le canton. A l'autre extrémité du spectre politique, le concept du taux d'imposition communal unique a récemment fait son grand retour. Il prend le problème de la fiscalité par l'autre bout. Il simplifie drastiquement la donne en gommant l'inégalité fiscale via un taux d'imposition unifié. Récemment refusé au Grand Conseil, le taux unique pourrait revenir en automne via une initiative populaire.

Pas sexy pour un sou, la péréquation est pourtant un sujet parlementaire par excellence. Qui doit passer à la caisse pour la facture sociale et la solidarité intercommunale? Le canton? Les communes? Les deux, et si oui selon quelle répartition? Et avec quelles répercussions sur la fiscalité de chacun?

Pour un député ou quelqu'un qui aspire à le devenir, la problématique péréquative illustre particulièrement bien le tiraillement qu'un élu cantonal peut expérimenter entre les préoccupations de sa région et celles de son canton. C'est encore plus vrai lorsque sa commune d'origine se situe dans l'ouest vaudois – disons-le carrément, dans le district de Nyon – territoire réputé pour ses riches contribuables. Comment les candidats de La Côte naviguent-ils entre les revendications locales, les positions de leur parti politique et les besoins cantonaux?

Une chose est sûre: entre l'initiative «SOS Communes» portée par une partie de la droite – et qui fera reparler d'elle après les élections – et le concept du taux unique défendu par la gauche, ce vaste dossier occupera une place de choix lors de la législature à venir.

Prise de pouls auprès d'une brochette de papables.

### **A fond derrière «SOS Communes»**

Certains ne vont pas par quatre chemins et foncent carrément dans le tas. En tant que géniteurs de l'initiative «SOS Communes», les PLR Pierre-André Romanens de Coppet et Joséphine Byrne Garelli de Rolle ont pris fait et cause pour la large majorité des communes du district de Nyon étranglées par le système péréquatif. «Quand je sors de ma commune, je défends ma région, puis le canton et enfin la Confédération», résume l'élue copétan.

Son combat pour les «riches» communes de son district ne lui aura pas valu que des amis dans son propre parti, à commencer par un certain Pascal Broulis. «Ça n'a pas tous les jours été facile à Lausanne», confirme sobrement le député.

La municipale rolloise vert-libérale Cécile Rod souligne pour sa part la situation bien singulière de sa commune qui, avec d'autres, – on pensera notamment à Mies en Terre Sainte – a illustré les

dérives de la péréquation. «On nous a dit que nous étions un cas particulier, mais cela ne devrait simplement pas exister.» Pour elle, soutenir «SOS Communes» tombe sous le sens, d'autant qu'à sa connaissance, son parti ne s'est pas positionné sur le sujet. «Ce qui est sûr, et là-dessus je crois que pratiquement l'ensemble des députés tombe d'accord, c'est qu'il faut que les choses changent.»

### **Ni vraiment l'un, ni vraiment l'autre**

Du côté de l'UDC, si le candidat de Genolier, Nicolas Bolay, soutient l'initiative «SOS Communes», logique selon lui dans une région à forte capacité contributive, il apporte quelques nuances et rejoint en cela la ligne de son parti. «Il y a quand même une ambiguïté. Au final, que cela soit par l'impôt communal ou cantonal, c'est le citoyen qui passe à la caisse. C'est pourquoi, au niveau du parti, nous défendons plutôt l'idée de réduire les dépenses liées à la facture sociale.»

Le parti du Centre du district partage le constat commun qu'une transformation du système est aussi nécessaire qu'inévitable, mais la proposition de «SOS Communes» comme celle du taux unique présentent des défauts rédhibitoires. «Transférer la pénibilité de la charge d'un côté ou de l'autre ne me semble pas être une solution. Quant au taux unique, les communes ont trop de besoins et de dépenses spécifiques pour que cela fonctionne, la seule voie est celle du dialogue», développe le président de la section nyonnaise Jean-Pierre Joublat.

### **Un taux unique à ne pas écarter**

Serge Melly, candidat des Libres et syndic de Crassier, adhère au consensus général. «Il faut secouer le cocotier et que les choses changent.» La sensibilité politique du Crassiéran le fait pourtant plutôt pencher du côté du taux unique, bien qu'il ait signé l'initiative «SOS Communes».

«L'autonomie communale est de plus en plus illusoire. Si le système péréquatif devait amener vers un lissage des taux d'imposition communaux, force est de constater que cela n'a pas vraiment fonctionné. Pire, le processus semble vicié. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir ces communes coincées entre la nécessité de monter leur taux et les référendums.» Pour Serge Melly, le taux unique doit entrer dans la discussion, même si la question de la redistribution des fruits de l'impôt reste entière.

La Verte Nathalie Vez-Raymond, tête de liste et municipale à Givrins, porte un regard très lucide sur la question: «En tant qu'élue locale d'une commune soi-disant riche, je suis évidemment sensibilisée à cette problématique et je suis sans doute plus nuancée que la ligne «dure» de mon parti», note-t-elle. Pas au point de monter aux barricades pour défendre «SOS Communes», mais d'insister sur l'obligation de revoir la formule en profondeur.

«Les situations des communes prétendument aisées sont plus complexes qu'on veut bien le croire», nuance encore la municipale de Givrins. Et si sur le principe, le taux unique la séduit et qu'il est plutôt bien perçu au sein des Verts, Nathalie Vez-Raymond met également en avant son attachement à l'autonomie communale. «Mais si je suis élue, mon regard évoluera peut-être.»

### **Pas toujours facile d'être socialiste en Terre Sainte**

Retour à Coppet avec Amélie Cherbuin, tête de liste PS pour le district de Nyon et élue communale de son village. La députée n'occupe pas une position très confortable, que cela soit vis-à-vis de ses collègues du Conseil, particulièrement remontés contre le canton, ou dans son propre parti, peu sensible aux soucis des communes riches comme Coppet. «Cette dualité n'a pas toujours été facile, surtout au début, mais je pense qu'aujourd'hui les gens comprennent que j'essaie d'expliquer les points de vue de chacun et d'apporter, modestement, un peu de sérénité dans ces tensions.»

Pour la Copétane, «SOS Communes» et taux unique sont deux propositions extrêmes, chacune à leur manière, dont l'existence même démontre que le système est en bout de course. L'élue n'a d'ailleurs apporté son soutien à aucune de ces deux options. Elle a même été une des rares, si ce n'est la seule, députée PS à s'être abstenue lors du vote sur le taux unique au Grand Conseil.